

*«Il ne faut pas pleurer parce que cela n'est plus,
Il faut sourire parce que cela a été...
Et espérer en ce qui sera.»*

Marguerite Yourcenar

Christine **Hurlimann**, Jean **Ellgass**, leurs enfants Antoine, Lucien et Adrien;
Sophie **Hurlimann**, Peter **Timmers**, leurs enfants Eva et Sam;
Denis et Valérie **Choisy**, leurs enfants et petits-enfants;
Alain et Carole **Choisy**, leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Nicole **Choisy**;
Marylène **Jeannet**;
Philip et Sabine **Bovet**;
ainsi que les familles Choisy, Chatelanat, Bovet, Senger, parentes, alliées et
amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Martine HURLIMANN-CHOISY

1938-2014

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur,
tante, nièce, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection le
18 décembre 2014 après des années de souffrance, victime d'un accident
de la route.

La cérémonie d'adieu aura lieu, mardi 23 décembre à 15h30 au temple du
Prieuré à Pully.

Nous remercions chaleureusement le personnel de l'EMS du Pré de la Tour à
Pully ainsi que le Dr Delorme pour leurs bons soins.

Notre reconnaissance va aussi à sa chère amie Jacqueline Ravussin ainsi
qu'à toutes ses amies fidèles.

Martine repose au centre funéraire de Montoie.

Adresse de la famille: Christine Hurlimann, ch. des Osches 41, 1009 **Pully**.

Sophie Hurlimann, av. de Florimont 6,
1006 **Lausanne**.

En lieu et place de fleurs un don peut être adressé aux Cartons du Cœur à
Pully CCP 10-4642-9.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.